



## Plan de Sauvegarde de la copropriété dégradée « Le Forum » à Montreynaud / Dossier ANAH- ANRU Saint-Etienne (42)

Animation du dispositif de plan de sauvegarde, pilotage de l'équipe pluridisciplinaire, expertise financière, conduite des travaux de démolition partielle

**Maître d'ouvrage :** Saint-Etienne-Métropole et Ville de Saint-Etienne

**Co-traitance avec le PACT 42 et l'ARIM du Rhône :** 2013 à 2017

### Les enjeux et les objectifs :

- Assurer la revalorisation de la copropriété dégradée de 220 logements par le redressement financier, l'accompagnement des propriétaires et la réalisation de travaux de rénovation thermique et de mise aux normes
- Assurer la démolition partielle d'une partie du bâtiment non valorisable et acquis par la Ville de Saint-Etienne ; coordonner cette intervention avec la réfection totale des espaces publics bordant l'immeuble.

### Les missions de la SEDL :

Pour cette mission, la SEDL assure :

- Le pilotage stratégique du dispositif avec les maîtres d'ouvrage publics et le syndicat de copropriété
- La coordination des différentes missions réalisées par les co-traitants : relogement, accompagnement social, conduite du projet de travaux de la copropriété, assistance aux instances de gestion etc...
- L'analyse de l'état des dettes des copropriétaires et du syndicat de copropriété, puis le suivi des procédures contentieuses au côté des instances de gestion de la copropriété
- L'expertise des outils et des procédures mises en œuvre : DUP foncière, remise en ordre du règlement de copropriété, portage de lots de copropriété, financement des travaux
- L'assistance à la Ville de Saint Etienne pour les travaux de démolition d'une partie de la copropriété
- Le suivi de la planification des différentes interventions sur l'immeuble et l'espace public environnant.